



SAINT-MAURICE

INFO

MARS 2025

P.10 - 8 MARS

Journée internationale des droits des femmes

P.11

**CONSEILS
DE QUARTIER**
*Et si vous étiez
candidat ?*

P.12

DOSSIER
*Le point sur
les finances
communales*

P.21

PORTRAIT
*L'entrepreneur
mauricien Yann
Poisson*



4-5

Retour en images

6

Citoyenneté

7-9

Ça fait l'actu !

10

Événement

11

Démocratie participative

12-13

Grand angle

Finances communales

14

Pratique

15-16

Cadre de vie

17

Seniors

18-19

Culture

20

Économie

21

Portrait

22

Tribunes

23

Pratique

Lundis 10 et 24 mars

Rdv Lieu d'Accueil Enfants-Parents - De 14 h à 17 h - RPE, 4 impasse Junot - Renseignements : 01 45 18 82 43

Mercredi 12 mars

Les livres ont des oreilles, avec l'ensemble de flûtes de Christophe Mège - 15 h - Médiathèque Eugène Delacroix

Jeudis 13 et 27 mars

Permanence gratuite de la médiatrice familiale - Avec l'assistante familiale de l'APCE 94 (Association pour le couple et l'enfant dans le Val-de-Marne) - Prise de rendez-vous : 01 42 07 49 74 ou contact@apce94.fr

Jeudi 20 mars

Concert des jeunes artistes - Au programme : clarinette, flûte, guitare, trompette, violon, piano, chorale enfants... - 19 h - Auditorium François Devienne, 30 bis rue du Maréchal Leclerc - Entrée libre

Du samedi 22 mars au samedi 5 avril

41^e Salon des Arts - Invités d'honneur : Christian Paix, sculpteur, et Isabelle Delannoy, peintre - Espace Delacroix - Voir notre site web

Mercredi 2 avril

Permanence de la Police municipale - De 9 h à 12 h - Mairie annexe

Samedi 5 avril

Concert de Paul Lay avec Trio « Bach's Groove » - 20 h - TVO - Réservation : www.billetweb.fr

Dimanche 6 avril

Permanence de la Police municipale - De 9 h à 13 h - Marché Emile Bertrand

Toutes les manifestations et les actualités de votre ville sont à retrouver sur notre application mobile « Saint-Maurice en Poche » et sur notre site internet.

VOS RENDEZ-VOUS...

LE COIN DÉTENTE

SAM'AMUSE
Déchiffrez ce rébus.

Réponse : Attention ! Le 8 mars, c'est la Journée des droits des femmes, pas de la femme !

© LAURE LACOUR

Les finances de la Ville se sont bien améliorées en 2024, contrairement à la tendance générale de forte dégradation de l'épargne des communes. C'est le fruit des vigoureuses mesures d'économies adoptées et de la contribution supplémentaire des propriétaires, désormais seuls contributeurs imposables hélas.

Ces nets progrès seront cependant en partie neutralisés par **de nouvelles mesures de ponction budgétaire** qui figurent dans différents décrets et lois au détriment des communes. À elle seule, l'augmentation des **cotisations retraite** supportée par la Ville représentera un total cumulé de **1,5 millions d'euros** de charges de fonctionnement supplémentaires d'ici 2028 !

S'y ajouteront les baisses continues des dotations de fonctionnement et d'investissement mais aussi un prélèvement direct sur les ressources de la Ville opéré par l'État. Saint-Maurice est en effet pénalisée par des critères de calcul en raison d'un niveau de richesse plus élevé que la moyenne.

Pourtant, grâce aux fructueux et durables efforts entrepris l'an dernier, je suis néanmoins en mesure, avec la majorité municipale d'annoncer que **le taux d'imposition de la taxe foncière n'augmentera ni en 2025, ni en 2026.**

De nouvelles possibilités de s'engager pour Saint-Maurice

Dans ce contexte, nous privilégions les actions qui permettent de mobiliser la population plutôt que de démultiplier les dépenses de fonctionnement ou les investissements non prioritaires.

Il en est ainsi du **partenariat inédit avec l'UNICEF** qui nous permettra de prétendre au label « Ville amie des enfants ». Les actions seront engagées avec la participation de tous, notamment de la communauté éducative, très active à Saint-Maurice.

Par ailleurs, la **Journée internationale des droits des femmes** est devenue un rendez-vous incontournable à Saint-Maurice. Notre Ville accueillera notamment une œuvre de Tom Briks, artiste original qui réalise des portraits dans le style du « Street Art », en hommage à Olympe de Gouges. Cette figure trop longtemps ignorée de l'histoire de France a rédigé, dès 1791, une « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », qui demeure un texte d'une exceptionnelle modernité.

Enfin, beaucoup de choses peuvent être faites à votre initiative, en tant que citoyens et citoyennes de Saint-Maurice, dans le cadre des **conseils de quartier**. De manière inédite, cinq conseils, composés de dix personnes, ont été installés en 2022 et ont travaillé, notamment sur l'espace public. Au terme de leur mandat, il apparaît justifié de renouveler cette expérience, malgré les imperfections d'un premier essai. **Je lance donc un appel à candidatures**, avec la conviction que cette contribution directe de la population est un complément bienvenu à la représentation démocratique issue du suffrage universel direct.

Ensemble, rendons Saint-Maurice toujours plus agréable à vivre !



Igor Semo

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre Maire

 <http://www.facebook.com/igor.semo>

Saint-Maurice devient partenaire officiel de l'UNICEF

La Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville était bondée, mercredi 29 janvier, pour la signature de la convention de partenariat avec l'UNICEF, le Fond d'urgence des nations unies pour l'enfance. Cette dernière permettra de développer la démarche « Ville amie des enfants » qui concerne l'accompagnement de l'enfance et de la jeunesse.

De nombreux enfants, parents et enseignants ont assisté à cette soirée, en présence d'élus, parmi lesquels le Maire, Igor Semo, et les maires-adjoints, Hélène Coupé, chargée de la citoyenneté et Philippe Bourdajaud, en charge de la jeunesse. Béatrice Lefrançois, secrétaire générale de l'UNICEF France et le Mauricien, Ludovic Lataste, spécialiste de la protection de l'enfance pour les Nations Unies, ont livré des discours très remarquables, notamment sur l'importance de respecter les droits énoncés dans la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée par les Nations unies le 20 novembre 1989.

Divers temps forts ont ponctué l'événement, comme la lecture d'un magnifique poème par le jeune Maxime et la chanson « L'oiseau et l'enfant » interprétée avec brio par la chorale du collège Edmond Nocard, sous la direction de Christian Gérard, professeur de musique. Enfin, notre édile et Madame Lefrançois ont procédé à la signature officielle de la convention de collaboration territoriale, tandis que des citations de grands auteurs sur le thème de la solidarité ont été lues par des enfants et des membres du Conseil Municipal des Jeunes.

La Ville de Saint-Maurice est très fière de s'investir fortement, depuis bon nombre d'années, pour les enfants, leurs droits et leur protection.



La convention a été signée par le Maire, Igor Semo, et Béatrice Lefrançois, secrétaire générale de l'UNICEF France.



De magnifiques créations

Pablo Picasso disait : « Chaque enfant est un artiste. Le problème, c'est de rester un artiste lorsqu'on grandit ». Les enfants des accueils de loisirs maternels du Centre et Delacroix, fréquentant La Souris Verte, vous dévoilent leurs toutes premières mosaïques et peintures, réalisées avec soin au fil de quatre mois de mercredis créatifs. Si ce projet d'embellissement des lieux n'en était alors qu'à ses débuts, tout le monde était extrêmement fier du travail accompli par ces jeunes artistes. Bravo à eux pour leur engagement et leur talent !



Un précieux travail collaboratif

Un temps de réflexion s'est tenu à la salle Juvet pour améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs. Animée par Karine Renaudie, cette rencontre a réuni les directeurs et animateurs, le chef de service Enfance-Jeunesse, ainsi que Pascale Chenne, maire-adjointe chargée de la petite enfance, de la famille, de la santé et du handicap. La direction de la Famille et du Jumelage a travaillé en collaboration avec les participants pour élaborer un livret d'accueil afin de garantir une prise en charge adaptée et bienveillante.



CONSEILS MUNICIPAUX

Ce qu'il faut en retenir

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI LES 17 DÉCEMBRE 2024 ET 13 FÉVRIER 2025.

PARMI LES 56 DÉLIBÉRATIONS SOUMISES À SON EXAMEN, VOICI LES DOSSIERS LES PLUS IMPORTANTS.

CESSION DE LOGEMENTS PAR I3F

Le bailleur I3F veut céder 53 logements et 58 parkings situés 34, 34bis, 36 et 36bis rue du Maréchal Leclerc. Le produit de cette cession sera réinvesti dans la réhabilitation du patrimoine existant et dans la construction de nouveaux logements. Ces appartements, comme le veut la loi, seront proposés en priorité aux actuels locataires dans le cadre d'un parcours résidentiel. Ceux d'entre eux qui ne souhaiteront pas ou ne pourront pas s'en porter acquéreurs resteront titulaires de leur bail. Sollicité par la préfecture, le conseil municipal a donné un avis positif à cette cession. La Ville de Saint-Maurice bénéficiera d'un délai de 10 ans pour compenser, au titre la loi SRU, par de nouveaux logements sociaux.

(Pour : 29 - Abst. : 0 - Contre : 3)

RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Le conseil municipal a pris acte de la communication de la synthèse du rapport social unique (RSU) pour l'année 2023. Ce document rassemble des données statistiques relatives à l'emploi, au recrutement, à la formation, à l'organisation du travail, aux rémunérations, etc. des quelque 400 agents (199 fonctionnaires, 93 contractuels permanents et 110 contractuels non permanents) employés dans les différents services municipaux. 71% sont de sexe féminin. L'âge moyen des agents permanents est de près de 48 ans. 32 travailleurs handicapés sont employés par la Ville dans des emplois permanents.

(Dont acte)

FEMMES ET ESPACE PUBLIC

Afin de favoriser la représentativité des femmes dans l'espace public, et à l'initiative de Paris Est Marne&Bois, le conseil municipal a approuvé la création d'une œuvre originale d'un artiste charentonnais, Tom BRIKX. Cette œuvre sera dédiée à Olympe de Gouges : son portrait ornera prochainement la façade de l'école maternelle du Centre, impasse Junot. Elle s'accompagnera d'une borne audio présentant la biographie de cette femme de lettres, auteure en 1791 de la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ».

(Pour : unanimité)

ANKASINA

Le loto organisé par le CCAS le 13 octobre 2024 dans le cadre de la Semaine bleue a permis de réunir la somme de 1569 €. Le conseil municipal a approuvé le versement de cette somme à l'association France Ankasina, qui gère à Madagascar, dans la banlieue d'Antananarive, le centre Betania. Celui-ci accueille chaque jour plusieurs centaines d'enfants. Rappelons que, chaque année, la Ville verse pour le fonctionnement de ce centre une subvention de 7 915 €.

(Pour : unanimité)

ENFANTS ET HANDICAP

Afin d'accompagner au mieux les enfants présentant un handicap accueillis dans les accueils de loisirs municipaux, la Ville a élaboré un plan d'actions qui bénéficiera d'une aide financière de la CAF. Ainsi, les équipes d'animation des accueils de loisirs accueillant un enfant handicapé seront-elles renforcées d'un animateur supplémentaire. Par ailleurs, la Ville favorisera l'accès à des formations spécifiques pour les animateurs concernés.

(Pour : unanimité)

ÉCONOME DE FLUX ET MUTUALISATION

La Ville de Saint-Maurice, aux côtés de 5 autres communes du territoire, souhaite bénéficier, au travers de Paris Est Marne&Bois, d'un programme spécifique, dit CHÊNE 3, porté par la Fédération nationale des collectivités concédantes et des régies. Ce programme lui permettrait de se doter, moyennant une subvention, de caméras thermiques identifiant les faiblesses thermiques du patrimoine communal. Il permettrait aussi de bénéficier de l'expertise d'un économiste de flux, mutualisé entre Saint-Maurice et Joinville-le-Pont, qui définira les priorités, accompagnera nos projets de rénovation énergétique, suivra nos consommations de fluides.

(Pour : unanimité)

SOLIDARITÉ AVEC LES MAHORAI

Le 14 décembre 2024, le cyclone « Chido » a ravagé l'île de Mayotte, provoquant des dégâts considérables. Sur proposition du Maire, le conseil municipal a approuvé le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à la Fondation de France afin de contribuer aux actions de première nécessité qu'elle a initiées aux côtés des autorités.

(Pour : unanimité)

CLASSES DE DÉCOUVERTE

Sur la base des projets qui lui ont été présentés par les enseignants et validés par l'Education nationale, la Ville va organiser 4 classes de découverte pour 2 classes de CM2 de l'école du Centre-Georges-Guyon et 2 de CM1 de l'école Gravelle. Les premiers partiront en Normandie, les seconds dans la Vienne. La participation familiale sera calculée sur la base des quotients familiaux : en fonction de leurs revenus, les familles paieront entre 20 et 75% du coût réel, le reste étant à la charge de la commune.

(Pour : 30 - Abst. : 0 - Contre : 3)



LA MEUNERIE

La réhabilitation de la résidence validée

LES LOCATAIRES DE LA RÉSIDENCE SITUÉE 4 À 6BIS RUE DU VAL D'OSNE ONT **APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ** DES VOTANTS **LE PROJET DE RÉHABILITATION** INITIÉ PAR CDC HABITAT. L'OPÉRATION VA POUVOIR COMMENCER !

Le 13 novembre 2024, les locataires de la résidence La Meunerie avaient été conviés par leur bailleur à une réunion de présentation de cette réhabilitation. Un chantier qui concerne 125 logements et qui devrait débuter courant mars avant de s'achever au plus tard en décembre 2026.

Ces travaux – dont le coût est évalué à 5,2 millions €, soit 42 183 € par logement – visent à améliorer l'isolation thermique, la sécurité, le confort des locataires et l'attractivité de la résidence, construite en 1986.

Dans le détail, les toitures-terrasses seront refaites et les façades traitées pour mieux isoler thermiquement le bâtiment (y compris par le remplacement des menuiseries extérieures).

Dans les logements, sont prévus la mise en sécurité électrique, le remplacement des radiateurs et des portes palières, la réfection de la ventilation, etc.

Le Maire, Igor Semo, avait tenu à assister à cette réunion de concertation organisée par CDC Habitat, en présence des entreprises pressenties. À l'écoute des demandes formulées par plusieurs habitants à propos de baignoires très vétustes et qu'il s'est engagé à appuyer auprès du bailleur, il a néanmoins demandé aux locataires d'approuver ce projet d'envergure.

Cette opération complète, en effet, le vaste mouvement de rénovation de l'habitat engagé dans ce quartier par Batigère avec la résidence Mozart et par I3F pour le 7-25 Maréchal Leclerc. Au total, près de 25 millions € y seront consacrés.

NUMÉRIQUE

Saint-Maurice confirme ses 4@

LE **PALMARÈS DES 226 COLLECTIVITÉS LABELISÉES TERRITOIRE, VILLE OU VILLAGE INTERNET 2025** A ÉTÉ DÉVOILÉ LORS DU 6^e CONGRÈS NATIONAL DES ÉLUS AU NUMÉRIQUE QUI S'EST TENU LE 6 FÉVRIER.



Et Saint-Maurice apparaît dans le palmarès puisque notre ville conserve 4 arobas pour tous les efforts déployés ces dernières années en matière de développement des services connectés au profit de ses habitants. C'est l'an dernier que notre commune était parvenue à décrocher cette distinction symbolique de la modernisation de notre fonctionnement, conjugué à un effort constant de proximité avec les usagers.

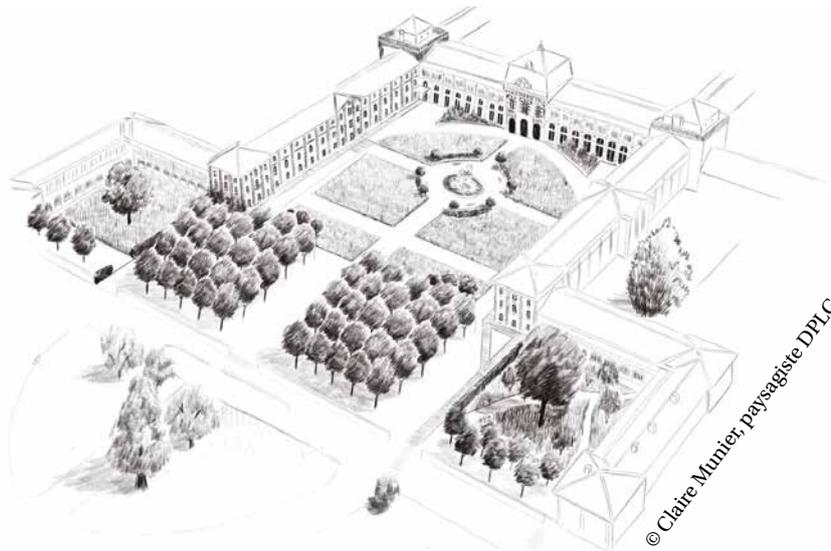
En 2025, on recense donc 226 collectivités labellisées, parmi lesquelles se trouve Saint-Maurice. Souvenez-vous, en début d'année, le site www.ville-saint-maurice.fr a fait peau neuve. Avec un menu détaillé, un accès rapide aux informations importantes et une mise en avant claire des événements à ne pas rater, ce nouveau site web est plus pratique et plus sécurisé pour mieux vous informer. Il se veut éco-responsable, puisqu'il intègre des pratiques écologiques dans sa conception, son hébergement et sa gestion.

Plus d'infos : www.villes-internet.net/palmares

HÔPITAUX PARIS EST VAL-DE-MARNE

Début des travaux du projet paysager de la cour d'honneur Nationale

LES USAGERS DES HÔPITAUX PARIS EST VAL-DE-MARNE ET LA POPULATION POURRONT PROFITER DÈS CET ÉTÉ D'UN NOUVEL ESPACE PAYSAGER DANS LA COUR D'HONNEUR NATIONALE DU SITE HOSPITALIER DE SAINT-MAURICE.



Depuis plusieurs années, le cadre de la cour d'honneur Nationale s'est progressivement détérioré et a donné lieu à différents projets. Fin 2023, la fontaine a été restaurée avec le soutien de la Ville de Saint-Maurice. Les hôpitaux entreprennent à présent une rénovation plus globale de cet espace qui est à la fois le reflet du patrimoine historique et paysager de l'établissement et un lieu d'agrément très apprécié des professionnels, des usagers et des riverains. Pour cela, il a été fait appel à une paysagiste.

Les travaux ont débuté fin janvier 2025 et concernent en premier lieu les bosquets. 50 merisiers vont ainsi être plantés, contribuant à la diversité des essences d'arbres présentes dans le parc de l'hôpital et formant un îlot de fraîcheur bienvenu en été. Ce sont des merisiers à fleurs doubles, une espèce à la croissance rapide, à la floraison spectaculaire au printemps, et résistante à la sécheresse.

UNE RÉNOVATION GLOBALE

En plus de la restauration et de l'agrandissement des bosquets, le projet inclut notamment l'aménagement d'une circulation piétonne sécurisée et inclusive, ainsi que le réaménagement des accès aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit également de la rénovation des allées et des parterres autour de la fontaine dans le respect de la structure initiale du jardin, et de la perspective sur la façade depuis l'avenue de Verdun labellisée « Patrimoine d'intérêt régional ». Sans oublier l'aménagement de jardins d'agrément sur les côtés et l'installation d'un nouveau mobilier d'extérieur inclusif.

Durant les travaux, la circulation des piétons et des véhicules dans la cour d'honneur est interrompue depuis fin février. Une signalétique spécifique est mise en place afin d'informer les usagers des déviations à emprunter au sein de l'établissement pour accéder aux services de soins situés autour de la cour d'honneur. Les travaux de la cour d'honneur devraient s'achever pour l'été.

ET AUSSI...

Ouverture d'une section bilangue pour nos collégiens

Pour ses futurs élèves de sixième, le collège Edmond Nocard ouvrira, en septembre 2025, une section bilangue anglais/italien. Celle-ci permettra d'accéder à un parcours unique d'apprentissage renforcé de l'italien durant les quatre années au collège et de préparer l'orientation au lycée et au-delà.

L'inscription au sein d'une classe bilangue offrira des perspectives d'orientation ambitieuses aux élèves sur leurs lycées de secteur. Et ce, notamment au lycée Robert Schuman à Charenton pour intégrer la section européenne d'italien dès la seconde générale et technologique et au lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur au sein de la section binationale français/italien ESABAC. Le diplôme permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et de « Esame di Stato » italien.

PRÉVENTION

Il sauve la vie d'un Mauricien victime d'une attaque cardiaque



UN GESTE HÉROÏQUE ! LA MUNICIPALITÉ TIENT UNE NOUVELLE FOIS À FÉLICITER JULIEN CABRELLI, COMMERÇANT DU MARCHÉ ÉMILE BERTRAND. FIN JANVIER, IL EST INTERVENU AUX ABORDS DU MARCHÉ POUR VENIR EN AIDE À UNE PERSONNE VICTIME D'UN GRAVE MALAISE CARDIAQUE.

« J'adresse mes plus sincères remerciements à Julien Cabrelli pour son courage et sa réactivité lors de cet incident. Son sang-froid a permis de sauver une vie et son comportement exemplaire en attendant les secours fait honneur à notre commune ! » a déclaré le Maire, Igor Semo.

Indépendamment des techniques de massage cardiaque qui peuvent être nécessaires, il faut savoir que Saint-Maurice dispose de défibrillateurs dans les différents quartiers. Un Défibrillateur Automatisé Externe est un dispositif médical aidant à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Son usage est ouvert à tous, même sans formation.

EMPLACEMENTS DES DÉFIBRILLATEURS DANS LA VILLE

Accessibles 24h/24

- Marché Émile Bertrand : 38 av. du M^{al} de Lattre de Tassigny
- Près de la pharmacie des Canadiens : 4 rue des réservoirs

- Centre de loisirs des Bords de Marne : chemin de halage / devant le pavillon des Bords de Marne
- Groupe scolaire de Gravelle : 2 place Montgolfier

Accessibles aux horaires d'ouverture de la structure

- Police Municipale : appareil mobile
- Espace sportif Le Verseau : 30 bis rue du M^{al} Leclerc
- Service municipal des sports : 9 avenue de la Villa Antony
- Résidence personnes âgées : 41 av. du Chemin de Presles
- Hôtel de Ville : 55 rue du M^{al} Leclerc (près du standard)
- Maison de la Petite Enfance : 2 rue Maurice Gredat
- Espace Delacroix : 27 rue du M^{al} Leclerc
- Théâtre du Val d'Osne : 49 rue du M^{al} Leclerc
- École élémentaire du centre : 49 rue du M^{al} Leclerc
- Maternelle du centre : 6 impasse Junot
- Maternelle des Sureauux : 4-6 rue des Sureauux
- Maternelle Delacroix : 27 rue du M^{al} Leclerc
- Crèche Delacroix : 27 rue du M^{al} Leclerc
- Le Chalet de Saint-Maurice : 54 av. de Lattre de Tassigny.

SÉCURITÉ

Les dernières actions de la Police municipale

UNE PREMIÈRE À SAINT-MAURICE ! POUR LA TOUTE PREMIÈRE FOIS DANS NOTRE COMMUNE, UNE PERSONNE A ÉTÉ VERBALISÉE PAR LA POLICE MUNICIPALE POUR AVOIR LAISSÉ LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN SUR L'ESPACE PUBLIC.

Rappelons aux propriétaires qui **laissent leurs chiens faire leurs crottes** sans les ramasser que selon l'article 531-2 du Code pénal, cette infraction est passible d'une contravention de deuxième classe, soit 35 euros. Pour les déjections de nos amis canins, vous trouverez des totems verts portant le nom de Toutounet, avec des distributeurs de sacs dans la plupart des quartiers de la ville. Il y a toujours une corbeille, soit intégrée au totem, soit à proximité. C'est facile et totalement hygiénique !

Par ailleurs, les agents de la Police municipale tiennent à vous rappeler que les **conducteurs, qui dissimulent leur plaque d'immatriculation** avec par exemple des aimants, risquent gros. Cette pratique expose à une amende de 90 euros en minoré et 135 euros en amende forfaitaire classique. En effet, falsifier ou modifier une plaque d'immatriculation est

une infraction pénale. Selon la gravité de l'infraction et des circonstances, l'amende peut atteindre jusqu'à 3750 euros, auxquels il est possible d'ajouter d'autres sanctions, comme la suspension du permis de conduire pour une durée maximale de 3 ans et la confiscation du véhicule.

Tous les mois, la Police municipale tient une permanence au marché et à la Mairie annexe.



L'exposition «Petite histoire des Droits des Femmes» se tient tout le mois de mars dans le hall de l'Hôtel de Ville.

8 MARS

Journée internationale des droits des femmes

CHAQUE ANNÉE, LE MOIS DE MARS SE CONJUGUE AU FÉMININ ! LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES DU 8 MARS EST ISSUE DE L'HISTOIRE DES LUTTES FÉMINISTES QUI ONT ÉTÉ CONDUITES SUR LES CONTINENTS EUROPÉEN ET AMÉRICAIN. UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA FEMME A ÉTÉ CÉLÉBRÉE AUX ETATS-UNIS LE 28 FÉVRIER 1909. MAIS CE N'EST QUE 68 ANS PLUS TARD QUE LES NATIONS UNIES ONT OFFICIALIZÉ LA JOURNÉE, INVITANT LES PAYS DU MONDE ENTIER À ORGANISER UNE JOURNÉE POUR LES DROITS DES FEMMES. LA VILLE DE SAINT-MAURICE EST TRÈS ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES.

VEND. 7 MARS 2025 - 20 H - THÉÂTRE
« JE SUIS LA MAMAN DU BOURREAU »
AVEC CLÉMENTINE CÉLARIÉ



© François Fonty

L'histoire ? Elle aimait un ange, il était le diable. Quand Gabrielle découvre quel monstre est vraiment son fils adoré, il est déjà trop tard... Sous l'armure de cette femme sévère, éclate le cœur en miettes d'une mère. Comment survivre à la trahison ultime ? Où peut la mener son amour de mère ? Vacillante, Gabrielle part en quête d'elle-même. À quel moment s'est-elle trompée ? A-t-elle donc mal aimé ? Ou simplement trop ?

Théâtre du Val d'Osne. Texte de David Lelait-Helo et adaptation, mise en scène, jeu de Clémentine Célarié. À partir de 14 ans - 1 h 30. Tarifs et réservations : www.ville-saint-maurice.com

SAM. 8 MARS 2025 - 16 H - LECTURE
« NOS MAURITIENNES, NOS MAURITIENS
CÉLÈBRENT LES FEMMES »

Lectures de nouvelles fantastiques, historiques et réalistes, avec l'Association Générale des Familles de Saint-Maurice et l'association Les Amis de Georges Guyon architecte 1850-1915.

De 16 h à 18 h, en salle Louis Jovet au 12 rue Paul Verlaine.

SAM. 8 MARS 2025 - 18 H 45 -
BALADE COMMENTÉE



« INSTANTS FÉMININS À GRAVELLE »

Balade commentée avec projection d'archives, par Karine Renaudie, chargée de mission Lutte contre les violences faites aux femmes, et, Virginie Bailleul, archiviste de la Ville.

Organisée dans le cadre de la deuxième Journée du matrimoine, cette action aura pour lieu de départ : école de Gravelle, 2 place Montgolfier.

De 18 h 45 à 20 h 15. Inscription par sms auprès de Karine Renaudie au 06 12 96 95 38

Paris Est
 Région Île-de-France
 MAIRIE de MAISONNIAUX-ALFORT

LES ASSISES TERRITORIALES DE L'ÉGALITÉ

Ensemble, trouvons des solutions !

MARDI 18 MARS
 9h30 - 14h30

Moulin Brûlé, 47 avenue Foch, 94 700, Maisons-Alfort

Autour d'un temps convivial, venez profiter :

- D'ateliers collaboratifs
- De débats
- D'expositions

Confirmation par mail à cette adresse : severine.dos-santos@pemb.fr

Les assises territoriales de l'égalité

Ensemble, trouvons des solutions ! Le Territoire Paris Est Marne & Bois vous invite à participer à la deuxième édition des assises territoriales de l'égalité, autour de la thématique « Paroles de femmes ». Cela se passera mardi 18 mars de 9 h 30 à 14 h 30, au Moulin Brûlé, 47 avenue Foch à Maisons-Alfort.

Lors de ce temps convivial marqué par des débats, seront présentés un point d'avancée sur la mise en œuvre du plan territorial égalité femmes hommes, les grands chantiers 2024-2025, des ateliers thématiques participatifs et la nouvelle exposition intercommunale autour des figures féminines sportives.

Rappelons que le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo, est vice-président du Territoire en charge de l'égalité.

Confirmation par mail à cette adresse : severine.dos-santos@pemb.fr

CONSEILS DE QUARTIER

Et si vous étiez candidat ?

LE MANDAT DES CONSEILLERS DE QUARTIER, INSTALLÉS EN 2022, ARRIVE À SON TERME. L'HEURE EST À LA FOIS AU BILAN ET AU RENOUVELLEMENT DE CES INSTANCES CONSULTATIVES.

Le 1^{er} octobre 2021, le conseil municipal décidait la création de 5 conseils de quartier, composés d'habitants, de représentants associatifs locaux et de commerçants. Une initiative exceptionnelle puisque la loi n'imposait pas à la Ville de les créer (ils ne sont obligatoires que pour les communes comportant plus de 80 000 habitants) mais conforme à son souhait de proximité au quotidien avec les riverains.

Trois ans après leur installation au printemps 2022, les conseillers municipaux ont fait le bilan du travail réalisé, des problèmes rencontrés et des satisfactions enregistrées. L'exercice était, en effet, inédit pour les habitants, comme pour les élus et les services municipaux.

Ces trois années ont donné l'opportunité aux conseillers de quartier de mieux comprendre le fonctionnement d'une ville, la nécessité de respecter des procédures strictes, de confronter leurs idées avec des contingences techniques, légales ou financières incontournables. Ce décalage entre le temps de la proposition et celui de la réalisation a pu créer parfois, la Municipalité en est tout à fait consciente, une impatience légitime. D'autant que ces conseils ont un rôle exclusivement consultatif, le conseil municipal exerçant seul les compétences que la loi lui confère et qu'il ne peut déléguer.

Pour autant, en établissant le bilan objectif des suggestions retenues, force est de constater que chacun de ces conseils a fait émerger des priorités dont la Ville a tenu compte.

Signalétique renforcée, entretien des espaces verts, sécurisation des piétons et des pistes cyclables, développement de la vidéoprotection : les exemples sont nombreux. En 2023 et en 2024, près de 100 000 € ont ainsi été consacrés, en moyenne, à la mise en œuvre des propositions des conseillers de quartier retenues par la Municipalité dans le cadre global du budget communal.

Un bilan qui a conduit la Municipalité à poursuivre l'expérience tout en réfléchissant aux améliorations à apporter, notamment en termes d'information et de communication.

Si vous avez envie de participer à la vie de votre quartier et de votre commune, vous pouvez adresser votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire soit en écrivant en mairie, soit par mail à cabinet.maire@ville-saint-maurice.fr

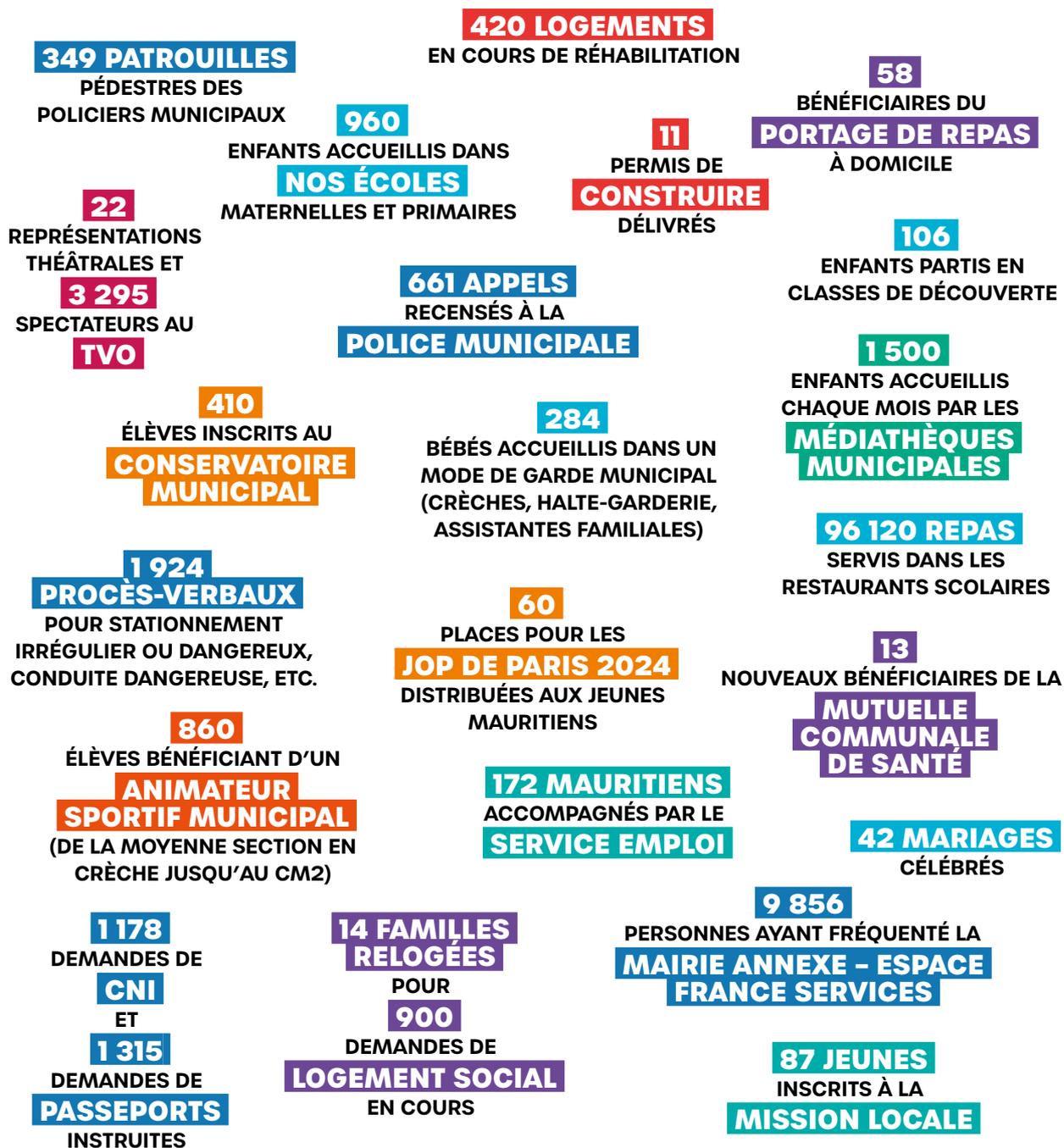
Pour rappel

- ▶ Chaque conseil de quartier est composé de 6 habitants (à parité), inscrits sur les listes électorales, de 2 représentants d'associations et de 2 commerçants (également à parité). Un tirage au sort sera organisé le cas échéant pour départager les candidatures.
- ▶ Chaque conseil de quartier se réunit au moins 2 fois par an.
- ▶ Ses missions principales : votre cadre de vie, l'environnement, la sécurité, la circulation et le stationnement.



2024 : un inventaire à la Prévert

LE BUDGET 2025 DE LA VILLE SERA PROCHAINEMENT ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. IL S'INSCRIRA DANS LES AMBITIONS DÉFINIES LORS DU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DU 13 FÉVRIER. PARMİ CELLES-CI, LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS MIS À LA DISPOSITION DES MAURITIENS. QUELQUES CHIFFRES POUR TÉMOIGNER DE LEUR DIVERSITÉ ET DE LEUR IMPORTANCE.



3 QUESTIONS À ...

Claire Delpech, conseillère municipale et rapporteure du budget



SAINT-MAURICE INFO : LES MESURES DIFFICILES PRISES EN 2024 ONT-ELLES PORTÉ LEURS FRUITS ?

Claire Delpech (C. D.) : En 2024, pour rétablir sa situation financière, la Ville a engagé des efforts importants pour contenir l'évolution de ses dépenses de fonctionnement. Elle a aussi été contrainte d'utiliser son levier fiscal. De fait, les deux années précédentes avaient été assez difficiles sur le plan financier : hausse du coût des matières premières, envolée du prix de l'énergie, dépenses supplémentaires imposées par le législateur...

Les mesures prises ont permis de revenir à un taux d'épargne positif. On peut donc dire que l'effort collectif, tant des services de la Ville pour identifier des économies que des contribuables ont en effet porté leurs fruits.

SMI : COMMENT PEUT-ON PRÉPARER UN BUDGET ALORS QU'IL NOUS MANQUE DES INFORMATIONS IMPORTANTES ?

C. D. : Dans le cadre de la loi de finances pour 2025 qui vient d'être votée, des mesures financières très impactantes pour les budgets locaux ont été mises en place au titre du redressement des finances publiques. La Ville de Saint-Maurice est concernée. À ce jour, de nombreuses inconnues demeurent dans la déclinaison opérationnelle de ces dispositifs et perturbent fortement les travaux de préparation budgétaire de

la commune et risquent d'annuler les efforts de maîtrise des équilibres financiers entrepris l'an passé. On ne peut que le regretter.

SMI : QUELLES SONT LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025 ?

C. D. : L'effort financier de relecture des différents postes de dépenses fait en 2024 doit être poursuivi tout en préservant la qualité des services offerts à la population. Concernant les dépenses de fonctionnement, l'objectif fixé est une stabilité de la dépense hors inflation. Cela doit se traduire par des économies. C'est à ce prix que la Ville pourra reconduire sans évolution les taux de fiscalité de 2024.

Coté investissement, le Cossec, dont les travaux vont démarrer, constitue l'opération phare sur la période 2024 - 2026. Parallèlement les efforts engagés et les réalisations 2024 se poursuivent. Il s'agit des opérations concernant la sobriété énergétique des bâtiments et l'entretien du patrimoine bâti et des espaces publics. Mais également des travaux ciblés : la modernisation du parc informatique, la réhabilitation du centre de supervision urbain, le verdissement de la flotte automobile, la rénovation du logement du gardien du chalet des bords de Marne, la finalisation du plan vélo...

21
COMMERÇANTS RÉGULIERS AU
**MARCHÉ ÉMILE
BERTRAND**

3 459
NAISSANCES
ENREGISTRÉES

301
COLIS ALIMENTAIRES DISTRIBUÉS AUX
FAMILLES EN DIFFICULTÉ

686
INTERVENTIONS DES
SERVICES TECHNIQUES
SUR LA VOIRIE SUITE À DES
SIGNALEMENTS
DE MAURITIENS

5
CESSIONS DE BAIL
COMMERCIAL ET
**6 NOUVEAUX
COMMERCES**

L'info en plus



La Ville de Saint-Maurice profite de cet interview pour féliciter Claire Delpech qui recevra d'ici peu les insignes de chevalier dans l'Ordre national du Mérite. Après la Légion d'honneur, l'Ordre national du Mérite est le second ordre national qui vise à honorer des citoyens français. Il permet de récompenser les mérites distingués acquis soit dans une fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée. Dans un prochain numéro du Saint-Maurice Info, nous reviendrons sur la cérémonie.

14 MARS

Atelier sur l'utilisation de WhatsApp



C'est gratuit et ça se passe à l'espace de coworking situé au 139 rue du Maréchal Leclerc ! Vendredi 14 mars de 10 h à 12 h, Kensley Tirvassen, conseiller numérique du Territoire Paris Est Marne&Bois, vous invite à prendre part gratuitement à un nouvel atelier numérique. Cela portera sur l'utilisation de WhatsApp, avec pour objectif d'aider les participants à mieux communiquer avec leurs proches via cette application.

Inscriptions : 06 08 28 75 69

DU 19 AU 25 MARS

Explorer la magie du court



Saint-Maurice accueille la 7^e édition de fête du court métrage, avec le meilleur du cinéma court. Contrairement aux années précédentes, la manifestation, qui est née de la volonté de mieux faire connaître le court métrage au plus grand nombre, sera axée exclusivement sur des séances scolaires. Pendant une semaine, ces dernières seront ainsi destinées aux élèves mauritiens du CP à la 6^e.



25 MARS

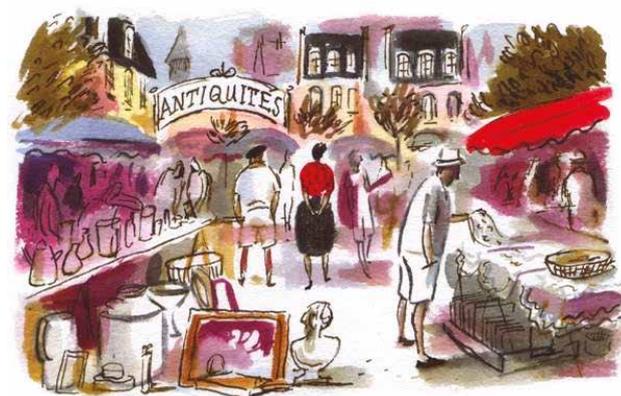
Forum « En route vers l'emploi »

CDD-CDI, formation, reconversion, création d'entreprise, alternance, stage, job d'été, insertion, inclusion et parcours d'accompagnement seront au programme mardi 25 mars de 9 h à 13 h. Vous êtes attendus nombreux à l'Espace Toffoli, rue du Cadran, à Charenton-le-Pont. Avec la Mission Locale Maisons-Alfort / Charenton / Saint-Maur / Saint-Maurice et France Travail, cette matinée est co-organisée par les villes de Saint-Maurice et Charenton.

Plus d'infos : emploi@ville-saint-maurice.fr ou 01 45 18 80 68 / emploi@charenton.fr ou 01 46 76 50 00

25 MAI

Brocante du Plateau



Tous à la course aux bonnes affaires ! L'Association Générale des Familles de Saint-Maurice vous propose, dimanche 25 mai 2025, sa traditionnelle brocante du Plateau, quartier du marché Émile Bertrand, rues Edmond Nocard et Adrien Damalix. Inscriptions les vendredi 4, dimanche 6, vendredi 11 et dimanche 13 avril, à la salle Guyon, 18 bis rue Adrien Damalix.

Renseignements : 06 62 69 97 76 ou agsaintmaurice@hotmail.fr



PLUi

Mise à disposition du public du projet de modification simplifiée

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL EST UN **DOCUMENT DE PLANIFICATION** QUI DÉFINIT NOTAMMENT LES **POSSIBILITÉS DE CONSTRUCTION ET D'USAGE DES SOLS**. IL FIXE LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT QUI PERMETTRONT DE **DESSINER LE TERRITOIRE POUR LES 10-15 PROCHAINES ANNÉES** : SECTEURS D'URBANISATION, VOIRIE ET ÉQUIPEMENTS, PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT...

En décembre 2023, le Territoire Paris Est Marne & Bois (PEMB) approuvait son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Après presque un an d'application du PLUi, il est apparu nécessaire de procéder à quelques ajustements et rectifications d'erreurs matérielles identifiées par les services instructeurs des communes.

Les évolutions prévues entrent dans le cadre de la procédure de modification simplifiée et portent principalement sur les points suivants :

- Clarifier certains points pour une meilleure intelligence du document,
- Accompagner les projets urbains,
- Adapter certaines règles afin d'améliorer l'insertion urbaine et environnementale des projets,
- Mettre à jour la liste des emplacements réservés,
- Mettre à jour des grilles patrimoniales,
- Procéder à des évolutions mineures du plan de zonage,
- Corriger des erreurs matérielles.

Ce dossier de modification simplifiée sera porté à la connaissance du public du mercredi 26 février au vendredi 28 mars 2025. C'est l'occasion de vous informer et de donner votre avis.

Pour savoir où le dossier est consultable et où le public peut émettre ses observations : www.ville-saint-maurice.fr
Notez qu'à l'issue de la mise à disposition, un bilan sera dressé et présenté devant le Conseil de Territoire.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Tout savoir sur le projet de Plan des Mobilités en Île-de-France

ARRÊTÉ PAR LA RÉGION LE 27 MARS 2024, LE **PLAN DES MOBILITÉS** SUCCÈDE AU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAIN D'ÎLE-DE-FRANCE DE 2013. IL FIXERA LA **STRATÉGIE RÉGIONALE** EN MATIÈRE DE MISE EN ŒUVRE ET D'EXPLOITATION **DES PROJETS DE TRANSPORTS ET DE MOBILITÉS JUSQU'EN 2030**, POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES FRANCILIENS ET PLACER LA MOBILITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE SUR LA VOIE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE.



Ambitieux sur le plan environnemental, le Plan des mobilités en Île-de-France vise à l'horizon 2030 :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre de 26 % liées aux déplacements,
- La baisse de la concentration de divers polluants sous les valeurs réglementaires,
- L'amélioration de la sécurité routière et la réduction de moitié des accidents de la circulation.

Pour y parvenir, le Plan des mobilités en Île-de-France favorisera l'évolution des usages et des habitudes des Franciliens en matière de mobilité. Une enquête publique sur le projet de Plan des Mobilités en Île-de-France (PDMIF) est organisée du 28 février au 31 mars 2025.

Pour savoir où consulter le dossier et où déposer des observations : www.ville-saint-maurice.fr
Il faut savoir que le projet sera présenté lors d'une réunion publique qui se tiendra le jeudi 13 mars 2025 à partir de 18h30 à l'hôtel de la région Île-de-France, 8 boulevard Victor Hugo, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine. Les observations et propositions parvenues dans le délai de l'enquête seront prises en considération par la région Île-de-France, personne publique responsable de l'élaboration du PDMIF.

LE CONSEIL DU MOIS DE...



Bruno Darnal,
jardinier en chef
de la Ville de
Saint-Maurice

**EN MARS, LE TRAVAIL
COMMENCE !**

« S'agissant des fleurs, si les rosiers buissons sont faibles, taillez à deux ou trois yeux avec le dernier bourgeon tourné vers l'extérieur. Si les rosiers sont vigoureux, vous pouvez tailler à 5 yeux. En ce qui concerne les arbustes, terminez la taille des arbustes à fleurs d'été (caryopteris, buddléia, millepertuis). Si nécessaire, taillez également les glycines.

Finissez d'aérer le sol des massifs d'arbustes et plantes vivaces avec une grelinette ou fourche bêche sans retourner complètement le sol, puis terminez par un apport d'engrais. N'oubliez pas de pailler les massifs d'arbustes ou de plantes vivaces (broyat, feuilles décomposées ou paille de blé).

Du côté du potager, démarrez les semis (carottes, choux, poireaux, radis, laitues). Et pensez aux repiquages et plantations : asperges, fraisiers, pommes de terre, ail blanc... Mais attention au gel, encore fréquent ! »



Villes et Villages Fleuris
LES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DE LA REGION DE SAINT-MURICE

RÉGLEMENTATION

Stop aux mégots jetés dans l'espace public

DANS LE CADRE DES ACTIONS VISANT À RÉDUIRE LA PRÉSENCE DES MÉGOTS DANS L'ESPACE PUBLIC ET EN LIEN AVEC L'ÉCO-ORGANISME ALCOME, LE MAIRE A PRIS UN ARRÊTÉ RESPONSABILISANT LES GÉRANTS DE TERRASSE VIS-À-VIS DE LA PROPRETÉ DE LEUR SITE OCCUPÉ.



En complément de l'arrêté municipal rappelant les interdictions et les sanctions existantes par rapport au jet des mégots sur l'espace public, cet arrêté est pour sa part dédié aux exploitants bénéficiant d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Beaucoup de cigarettes sont jetées dans l'espace public ; une grande partie d'entre elles finissent dans les eaux usées, puis dans les océans. L'éco-organisme Alcome est désormais en charge du traitement de ce déchet particulièrement polluant. Mais nos comportements peuvent et doivent aussi changer la donne. Ensemble, agissons !

ENVIRONNEMENT

Faut-il supprimer les nids de frelons asiatiques en hiver ?

DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE, DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES SE RÉVÈLENT ENTRE LES BRANCHES DÉNUDÉES.

À Saint-Maurice, quelques nids ont été repérés dans des arbres entre le Bras de Gravelle et l'autoroute A4 au niveau de la passerelle de l'Abreuvoir et également rue du Maréchal Leclerc au niveau de l'entrée des hôpitaux.

Or, avec l'arrivée du froid, le cycle de vie du nid prend fin. Les frelons asiatiques ne réutilisent jamais leurs anciens nids. Lorsque l'hiver s'installe, la reine et les ouvrières meurent, tandis que les nouvelles reines partent hiberner dans la terre ou dans les creux des arbres. Le nid est alors abandonné et ne sera jamais réinvesti.

Quand le nid est vide, il n'y a plus d'individus adultes pour le protéger. Les oiseaux, alors attirés par l'odeur des larves mortes, le trouvent pour se délecter de cette précieuse source de protéines. Il est donc inutile de détruire le nid car il ne présente plus aucun danger. Il se désagrègera peu à peu.



ANIMATIONS

Les prochains grands rendez-vous pour nos aînés

VOYAGE**6 JOURS ET 5 NUITS DANS LE MORBIHAN**

Le Golfe du Morbihan sera mis à l'honneur lors du voyage de nos seniors prévu du dimanche 15 juin au vendredi 20 juin 2025.

De Carnac à Belle-Île-en-Mer, en passant par Quiberon, profitez d'un voyage inoubliable !

Renseignements auprès de Laure Rio :
01 48 86 68 99 ou 06 29 63 34 50

**MARDI 18 MARS, 14 H 30 :
CONFÉRENCE « LES FEMMES PEINTRES »**

Animée par Hélène Gaboriot et suivie d'un goûter.

Une place non négligeable leur est donnée dans les musées et dans les récentes expositions... Cette conférence rend hommage à celles qui ont pris le pinceau au cours des siècles. Venez découvrir quelques exemples de femmes qui ont percé dans la peinture et comment elles ont réussi à s'imposer dans un monde souvent masculin !

**Résidence de Presles Serge Cas, 41 avenue du Chemin de Presles.
Pas de car – Sur inscription : 5€.**

**MARDI 8 AVRIL, 14 H 30 :
LOTO DE PÂQUES**

Rendez-vous pour le traditionnel loto de Pâques.

**Résidence de Presles Serge Cas,
41 avenue du Chemin de Presles.
Départ du car à 14h, arrêts habituels –
Sur inscription : 5€.**



Un spectacle à ne rater sous aucun prétexte au Théâtre du Val d'Osne !



© Christophe Cahotement

JAZZ

**SAUMEDI 5 AVR. 2025
À 20 H**

Paul Lay

TRIO « BACH'S GROOVE »

Bach's groove est un hommage vibrant à Jean-Sébastien Bach, dont l'écriture considérée comme la plus rythmique de toutes, a inspiré beaucoup de musiciens de jazz. Paul Lay fabrique des atmosphères, tout en couleurs et en contrastes, avec ce sens inné du swing et du groove qui le caractérise.

Paul Lay au piano, Clemens Van Der Feen à la contrebasse et Donald Kontomanou à la batterie - Tout public - 1 h 10.

RETOUR SUR...

Les Funky Frogs et Sing groove together ont fait le plein

Ils ont tout donné pour la musique... C'est à guichet fermé que le concert événement « Show aux chœurs » a été joué, samedi 8 février au Théâtre du Val d'Osne, pendant près de 2 h. Ed Sheeran, Michael Jackson, Nina Simone, Bee Gees, ou encore Elton John : les spectateurs, venus en nombre, ont été enchantés par les excellents arrangements a capella des Funky Frogs et Sing groove together. Mille mercis à ces deux merveilleux groupes vocaux qui ont réchauffé nos cœurs !



EXPOSITION



**SAINT
-MAURICE**
Val-de-Marne

**DU 22 MARS
AU 5 AVRIL 2025**

41^e SALON DES ARTS



INVITÉS D'HONNEUR
CHRISTIAN PAIX SCULPTEUR & ISABELLE DELANNOY PEINTRE

ESPACE DELACROIX 27 RUE DU M^ol LECLERC 94410 SAINT-MAURICE
Entrée libre 7 jours / 7 de 15 h à 19 h
Vernissage le samedi 22 mars à 11 h

www.ville-saint-maurice.com     YouTube

Visuels des artistes - Réalisation : L. Lacour / Communication de Saint-Maurice - Imp : Ville de Saint-Maurice.

IMMOBILIER

ELVED Patrimoine est là pour vos futurs projets

CONSEILS EN INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS, ASSURANCE VIE ET PRÉVOYANCE, OU ENCORE DÉFISCALISATION : EN SEPTEMBRE DERNIER, ELVED PATRIMOINE A OUVERT AU 135 BIS RUE DU MARÉCHAL LECLERC.



Élever votre patrimoine, sécuriser votre avenir... L'équipe de l'agence immobilière ELVED Patrimoine se compose de Candice, la responsable des lieux, de Mickael, le gérant, de Victoria, salariée, de Camille, en charge du développement patrimonial et de Mouna, mandataire.

« Outre l'achat, la vente, la location et la gestion locative, Mickael et Camille vont développer tout ce qui est patrimonial : gestion de patrimoine, accompagnement patrimonial... » explique Candice. La professionnelle qui est dans l'immobilier depuis 10 ans et qui connaît parfaitement le secteur du Val-de-Marne poursuit : « Nous sommes également courtiers, c'est-à-dire que l'on accompagne les clients dans leur financement. Et on propose l'assurance habitation, la garantie des loyers impayés, etc. ».

Pour bénéficier d'un bilan gratuit et personnalisé :

✉ appliance@outlook.fr
☎ 07 49 04 17 57

MARCHÉ

Une délicieuse galette des rois

UN RENDEZ-VOUS GOURMAND IMMANQUABLE ! DIMANCHE 2 FÉVRIER, LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ ÉMILE BERTRAND ONT OFFERT AUX HABITANTS UNE SUCCULENTE GALETTE DES ROIS.

Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo, était présent lors de ce moment de partage particulièrement convivial. Rappelons que notre marché accueille trois jours par semaine de nombreux commerçants qui sont là pour régaler les amateurs de produits frais et de qualité : charcutiers, primeurs, poissonniers, fromagers, traiteurs, cavistes, etc.

STUDIO DAKWANE

Nefertari Dika, architecte d'intérieur et décoratrice

IL Y A QUELQUES ANNÉES, NEFERTARI DIKA A FONDÉ LE STUDIO DAKWANE. ELLE AIDE PRINCIPALEMENT LES PARTICULIERS À PERSONNALISER LEUR INTÉRIEUR EN CRÉANT DES ESPACES UNIQUES ET ADAPTÉS À LEUR MODE DE VIE.



« Le bien-être passe aussi par l'intérieur de son logement ! Mon objectif est que mes clients soient épanouis chez eux » précise d'emblée Nefertari Dika. Avant d'ajouter : « Ensemble, nous faisons le point sur leurs attentes et leurs envies. Puis, je leur fais des propositions sur-mesure, en prenant en considération leurs contraintes et leur budget. »

La Mauritienne qui est diplômée d'une école de design d'intérieur raconte : « Ce qui me plaît, c'est la créativité ! Il n'y a aucune limite dans le design. J'ai grandi dans une famille d'architectes, d'architectes d'intérieur et d'artistes ! ».

Basée en Île-de-France, elle intervient sur des projets de rénovation et d'aménagement d'intérieur. Elle peut également mettre ses clients en relation avec des artisans de confiance ou assurer leur suivi des travaux.

🌐 www.dakwane.com
☎ 07 63 48 27 21





YANN POISSON

Un entrepreneur qui déborde de projets et de dynamisme

VIVANT ET AYANT GRANDI À SAINT-AURICE, YANN A OUVERT EN MAI DERNIER COW'WORK14, UN ESPACE DE COWORKING SUR-MESURE. RENCONTRE AVEC UN HABITANT QUI A À CŒUR D'ACCOMPAGNER LES PETITES ENTREPRISES OU LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS.

Né dans le treizième arrondissement de Paris, Yann Poisson débarque à Saint-Maurice à l'âge de 2 ans. À l'issue de ses études à l'ESME Sudria, école d'ingénieur généraliste, à Ivry-sur-Seine, il obtient un master d'ingénieur en système électronique. Il travaille ensuite pendant dix ans pour une start-up industrielle. « Dans ma première société, NanoSense, j'ai démarré en recherche et développement ! » raconte le dynamique jeune homme.

En parallèle, Yann s'implique dans diverses associations dont la fédération des métiers de l'air en France. « En tant que bénévole, je m'occupais de la communication et des relations presse » confie l'entrepreneur.

Ce dernier est alors recruté par l'un des leaders du secteur, Thermokon, où il exerce, depuis janvier 2024, comme directeur commercial. Au même moment, à Saint-Maurice, au 14 avenue de Verdun, il ouvre COW'WORK14, un espace privé de travail collaboratif. L'endroit propose une dizaine de postes nomades en location avec cuisine, studio de création et terrasse dans un cadre unique et chaleureux. Avec différentes formules au choix : demi-journée, journée, dix jours ou au mois.

« La proximité de Saint-Maurice avec Paris nous permet d'accueillir dans notre coworking des personnes qui sont heureuses d'être aux portes de la capitale sans les inconvénients. L'emplacement de la commune est idéal, offrant une tranquillité et un cadre de vie incroyables, notamment grâce au bois au bout de la rue ! »

Concernant le coworking, son fondateur explique avec beaucoup de fierté : « On a atteint le seuil de rentabilité en février 2025 grâce à la location de salles et les services complémentaires ! ». COW'WORK14 accueille aussi des événements avec toutes les associations professionnelles locales, à l'image du Club Gravelle Entreprendre. « Récemment, on a organisé des cycles de conférences filmées, par exemple sur l'intelligence artificielle ! On est également fiers d'avoir mis à disposition des coworkers et des habitants du quartier un véhicule pour faciliter la mobilité » fait savoir le sympathique créateur des lieux.

Et Yann Poisson de conclure au sujet des projets de son espace : « On est en train de lancer les communautés : la communauté digitale et la communauté physique pour avoir un accès privilégié à nos événements professionnels tels que les afterworks et conférences ou la collaboration d'articles. Toutes les personnes qui liront cet article et qui sont intéressées pour nous rejoindre peuvent me contacter sans tarder ! ».

Label « Ville Internet » 2025 : Saint-Maurice maintient ses 4 @@@@

À la suite du Congrès des élus au numérique qui s'est tenu les 6 et 7 février 2025, le jury du Label Territoires, Villes et Villages Internet a décidé de maintenir le label de Saint-Maurice à 4 arobas (@@@@). Ce niveau de distinction qui, rappelons-le avait été acquis l'année passée, traduit notamment la reconnaissance pour notre ville de son engagement dans le développement d'outils numériques au service de la population depuis plusieurs années.

Le maintien de ce label est aussi un hommage aux différents services municipaux et aux agents engagés au quotidien afin de faire de Saint-Maurice, une ville qui se distingue ainsi par sa capacité à innover et à créer des environnements numériques inclusifs et accessibles à toutes et à tous.

Aussi, au moment où on nous annonce une révolution de notre mode de vie avec le rapide développement de l'Intelligence Artificielle, je tiens à rappeler que nous n'entendons pas pour autant oublier que l'humain doit rester au centre de notre stratégie numérique.



Cédric Damien

Maire-adjoint chargé des relations sociales, de la vie associative, du numérique et des affaires générales
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Gérer la dette publique : enjeux nationaux et locaux

Lors du conseil municipal du 13 février, le débat d'orientation budgétaire a mis en évidence la nécessité de réduire les charges pour restaurer notre capacité d'épargne. Cette approche est essentielle pour financer nos investissements futurs sans recourir à une augmentation des impôts, comme ce fut le cas en 2024 avec une hausse de 20 %.

Pour approfondir cette réflexion, le comité Horizons de Saint-Maurice organise une réunion publique le 8 avril à 19 h 30 à la salle Louis Juvet. Nous aurons l'honneur d'accueillir Clément Tonon, coordinateur du pôle idées d'Horizons auprès d'Édouard Philippe et auteur du livre « Gouverner l'avenir : retrouver le sens du temps long en politique », qui interviendra sur le thème : « Comment construire un projet pour la France ».

Votre participation sera l'occasion d'échanger sur des solutions concrètes pour une gestion budgétaire responsable et durable.



Patrick Baruel

Conseiller municipal
Horizons pour Saint Maurice !
saint-maurice@horizons-comites.fr

Vous rencontrer sur l'orientation budgétaire 2025

C'est l'objet de cette contribution qui a l'ambition d'ouvrir le débat sur l'avenir des services publics mauritiens au moment où la situation des communes s'aggrave, sous la pression des choix des droites au pouvoir, au plan national et local.

Peut-on considérer la masse salariale et les emplois, comme la variable d'ajustement budgétaire, alors que ce principe porte atteinte gravement au service public, à l'exemple de la crèche des goélands, fermée en 2024.

Peut-on considérer les participations familiales comme levier financier, alors que les services qu'elles équilibrent, ont une dimension sociale importante ?

Comment intégrer l'impôt dans le financement durable du budget alors qu'il constitue la seule marge de manœuvre de la commune ?

Sur ces questions le **Collectif Saint-Maurice en commun**, élus et non élus, a donc décidé d'aller à votre rencontre, pour construire un projet qui fasse appel à l'intelligence collective des mauritiens, pour assurer un avenir pour les services publics à Saint-Maurice.



Claude Nicolas

Conseiller municipal
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES...

de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.



de votre Député

La prochaine permanence du Député Michel HERBILLON se tiendra à la Mairie de Saint-Maurice le **lundi 17 mars** à **18 h**. Contact : 01 43 96 77 23

CONSEIL MUNICIPAL

jeudi 10 avril 2025 à 20 h 30

dans la salle du Conseil
avec retransmission en direct.

Permanences conciliateur de justice

À partir du 7 avril 2025, des permanences avec un conciliateur de justice auront lieu les lundis de 9h à 12h à la Mairie annexe-Espace France services, au 3 rue Fragonard. Le conciliateur intervient dans les litiges avec les commerçants, entre locataires et propriétaires, en cas de troubles de voisinage, etc. Il s'agit d'un moyen simple, rapide et gratuit de résoudre un conflit en trouvant un accord amiable, sans passer par un procès.

Les conciliateurs ne sont pas compétents pour les litiges avec l'administration ni pour les affaires pénales. Ce sont des auxiliaires de justice assermentés mais bénévoles. Ils accueillent souvent des personnes en quête d'écoute et de conseils dans leurs démarches. Il faut savoir que près d'une affaire sur deux aboutit à une conciliation.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 01 49 76 47 55 / 57.

Création d'une voie réservée sur le périphérique

Depuis le 3 mars 2025, l'ex-voie olympique est réservée au covoiturage notamment sur le boulevard périphérique. Seuls les véhicules autorisés et transportant au moins deux personnes peuvent circuler sur la voie de gauche.

Plus d'infos sur www.ville-saint-maurice.fr

Saint-Maurice INFO

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LE SERVICE DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE.

55 rue du M^{al} Leclerc 94410 Saint-Maurice - 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com -

Directeur de la publication : Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo - **Rédaction / Coordination :** Direction de la communication ; Dominique Contensoux, Lucie Le Lièvre - **Rédacteur en chef :** Guillaume Faivre - **Maquette :** Laure Lacour. - **Photographes :** Adobe Stock, J.P. Le Nai, Cyndie Medeiros (SMI de février 2025). - **Impression :** Imprimerie RAS sur papier PEFC. - **Dépôt légal :** À parution. - **Nombre d'exemplaires :** 8 400.

-  www.ville-saint-maurice.com
-  www.instagram.com/saintmaurice94
-  www.facebook.com/Villedesaintmaurice
-  www.linkedin.com/company/ville-de-saint-maurice
-  Retrouvez nos vidéos sur YouTube !

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'événement majeur. Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application mobile gratuite sur les stores.



09/03

Pharmacie du Marché

68 bis rue de Paris à Charenton
01 43 68 00 38

16/03

Pharmacie Bercy II

8-10 place de l'Europe à Charenton
01 45 18 40 50

23/03

Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais à Charenton
01 43 75 14 68

30/03

Pharmacie Centrale

54 rue de Paris à Charenton
01 43 68 01 41

06/04

Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

NAISSANCES

GOMES Ali - ELMALEH Maya - BERNARD BELENUS Arya - ANCONINA Abby - GONZALEZ Léonie - IBGHI Ezra - ASSAHBOUNI Areen - G'STELL BALDECK Octavie - DANJOU Eva - JULES PRÉVOT Keezrah - FRANCO Eliav - MOHAMMED BELKEBIR Rassim - KÉBÉ Issa - CABALO Elinor - ALOUI Iris - DONNEUX ROOS-WEIL Hugo - JOURNO Erev.

DÉCÈS

Madame NGUYEN Thi Tuong veuve PRIVAT - Madame GUINAUDEAU Veuve PERCHERON - Madame FARIN Marcelle veuve LINDERMAN - Madame FISCHER Irène Veuve LOUIS - Madame AUBARD Simonne - Monsieur GALLOUX Alain - Madame YOSSEIF Jaida - Madame PARADIS Alberte - Monsieur VIRGILI François - Madame DUBOIS Nicole Veuve BOHARD - Monsieur GORLIER Dominique.

MARIAGES

Erratum : NAOON Sacha et BENHAROCHE Lisa - FAUCHET Denis et PETOUX Dorothée - YAMOVA Yulia et ZHURAVLEV Stanislav.

PACS

FRICOT Baptiste et ARHIE Annaëlle - LEONARD Thibault et LE GALL Violette - BERNARD Maëlys et MONMASSON Charles - DEMERY Martine et QUEVAL Aurore - HANOZET Pauline et GAUDIN Guillaume - DELABROUILLE Hugo et CANTOS MODESTO Lara.

PAUL LAY TRIO

« BACH'S GROOVE »



SAMEDI 5 AVR. 2025 • 20 H

THÉÂTRE DU VAL D'OSNE
49 RUE DU MA^L LECLERC
01 45 18 80 04 (répondeur)
theatre@ville-saint-maurice.fr

INFOS ET BILLETTERIE :
www.ville-saint-maurice.com



Photographiez
le QR code
et réservez !

